

VOEUX 2019

Ces « vœux 2019 », nous les adresserons d'abord en direction de nos collègues impactés par les changements d'organisation. Qui d'entre nous aurait imaginé, début 2018, que ces changements d'organisation comprendraient un volet « externalisation » par TRANSFERT de leur CONTRAT de TRAVAIL en 2019 ! Nombre d'entre nous ont ainsi pris une conscience plus vive du sens de notre travail, propre à nos activités professionnelles dans un Groupe de Protection Sociale et des valeurs que nous portons chez un assureur « d'intérêt général ». C'est un effet bénéfique inattendu de notre divergence avec la Direction Générale au sujet des transferts de contrat de travail vers des entités qui, elles, ne sont pas des entreprises « d'intérêt général ».

Par ailleurs, il nous faut être conscient que le monde de la Protection Sociale est en pleine évolution et il nous faut nous préparer à tous les changements présents et à venir.

Notre vœu :

Que le transfert de nos collègues soit accompagné par une mise en œuvre efficace des mesures négociées avec la Direction Générale et que ce changement d'employeur leur ouvre de réelles opportunités et leur offre les conditions d'un développement professionnel et personnel, au regard des compétences qu'ils vont apporter.

Ensuite, nous adressons des vœux en direction des collègues de l'encadrement qui doivent directement faire face aux interrogations de leurs collègues et de leurs équipes. Aujourd'hui, transfert des frais de santé, de la base image : et demain qui ? Quelle équipe ?

« Conduire et accompagner le changement » demandent de la visibilité, de la confiance dans un avenir proche ou plus lointain. L'attente de l'encadrement - avec la considération, l'estime et la reconnaissance - est immense.

Notre vœu :

Que la Direction sache répondre à cette attente en valorisant le rôle essentiel de l'encadrement pour mieux répondre aux défis de KLESIA, sur un marché toujours plus concurrentiel.

Enfin, l'AMK KLESIA va devoir se doter du nouveau CSE, Comité Social et Economique, qui remplacera le CE dans sa forme actuelle.

Notre vœu :

Que la CFE-CGC réponde à vos attentes avec des candidats, pertinents, engagés socialement pour les intérêts de leurs collègues et méritant votre confiance ! Des candidats qui récolteront vos suffrages aux futures élections professionnelles.

La CFE-CGC réaffirme également : ce que nous avons considéré comme une erreur (certaines mesures du plan global de transformation présenté au CE en 1 seul projet et à laquelle nous nous sommes opposés en 2018) ne préjuge pas du futur et des accords à trouver pour construire un meilleur environnement professionnel et une réussite collective à laquelle nous sommes attachés. Dans le dialogue et l'échange !

Bonne année 2019 à tous !

<https://cfecgcklesia.com>